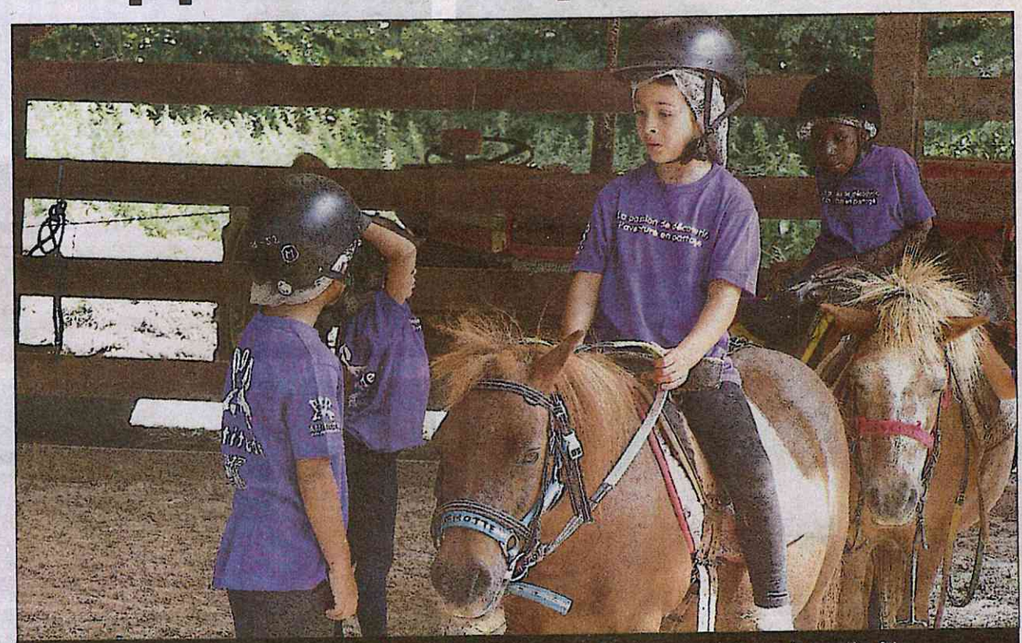
YONNE ■ Le dispositif « Vacances apprenantes » permet à des enfants de partir cet été, aidés par l'État

Un « été apprenant » pour 365 Icaunais

Impulsé par le ministère de l'Éducation nationale, le dispositif « Vacances apprenantes » se déploie dans l'Yonne. Exemple au sein de la colonie de Formanoir, à Armeau.

Cécile Carton
cecile.carton@centrefrance.com

Une centaine d'enfants est accueillie cette semaine sur le domaine de Formanoir, à Armeau, pour une « colo apprenante ». Ils viennent essentiellement de Créteil et d'Eure-et-Loir. « Pour plus de 60 % d'entre eux, c'est la première fois qu'ils partent en vacances », rapporte Ludivine Lhoir, la directrice de ce séjour organisé par les Pupilles de l'enseignement public de l'Yonne (Pep).



ÉQUITATION. Les enfants accueillis à la colo apprenante d'Armeau pratiquent l'équitation, souvent pour la première fois.

Cela vise 250.000 jeunes en France

Henri Prévost, préfet de l'Yonne, leur a rendu visite hier. « Grâce à ce dispositif, 250.000 jeunes en France vont pouvoir partir cet été. L'objectif est qu'il n'y ait pas ou peu de reste à charge pour les familles. Les séjours sont financés soit à 100 % par l'État, soit à 80 % par l'État et 20 % par les communes », précise-t-il. L'opération concerne prioritairement des jeunes des quartiers « politique de la ville », mais aussi des jeunes ruraux.

Elle vise, grâce à des activités ludiques et pédagogiques, à renforcer les savoirs et les compétences des enfants en vue de les préparer à une bonne rentrée scolaire après la longue période de confinement. Localement, ce sont 237 jeunes Icaunais issus des quartiers prioritaires et 128 jeunes ruraux qui vont pouvoir partir, le plus souvent hors du département. « Cette année, les vacances ont une importance particulière. C'est important que les enfants retrouvent des moments de détente, tout en continuant l'apprentissage. Il s'agit d'apprendre différemment », explique le préfet. À la colo d'Armeau, les enfants sont ainsi invités à des ateliers d'écriture ou d'expression. Le séjour coûte normalement 500 euros par enfant, mais grâce aux aides de l'État, la plupart des familles voient leurs frais entièrement couverts. « Au maximum, il leur reste 100 euros à charge », détaille Ludivine Lhoir.

475.000 euros d'aides

Dans l'Yonne, un budget de 475.000 euros est alloué à ce dispositif « Vacances apprenantes », qui se partage entre trois grands types d'aides : 194.000 euros sont dédiés aux colonies de vacances ; 57.687 euros vont vers l'opération "Quartiers d'été" (activités de loisirs sans hébergement) ; 120.000 euros forment une aide exceptionnelle aux centres de loisirs. Le reste concerne une aide versée au conseil départemental pour l'aide sociale à l'enfance (ASE). Se sont inscrits dans cette opération la Ligue de l'enseignement, l'UCPA, les Pep et les Francas mais aussi l'association des centres de loisirs du Migennois et plusieurs collectivités territoriales comme les Villes d'Auxerre, Sens ou Joigny. ■

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La préfecture annonce une amplification des contrôles



ROUTES. Départementales, autoroutes et agglomérations : les contrôles vont se multiplier dans l'Yonne cet été. ARCHIVES J. F.

Le bilan est lourd. Depuis le début de l'année, pas moins de 18 personnes ont trouvé la mort sur les routes de l'Yonne.

« C'est un signal d'alarme que nous tirons. L'insécurité routière est un phénomène récurrent dans le département », regrette Tristan Riquelme, le chef de cabinet du préfet. Pour tenter d'infléchir la courbe de l'accidentologie, la préfecture souhaite mobiliser davantage les forces de l'ordre, que ce soit au niveau des départementales, des autoroutes et des agglomérations.

« Dès cette fin juillet, nous allons multiplier les contrôles routiers. Ils seront plus longs et sur davantage de lieux, poursuit Tristan Riquelme. Il faut vraiment une prise de conscience d'une minorité de conducteurs qui violent les règles en matière de vitesse, de consommation d'alcool et de code de la route. Il y a un vrai problème de comportement. »

De nouvelles actions de prévention « plus visibles » devraient également être dévoilées prochainement. ■

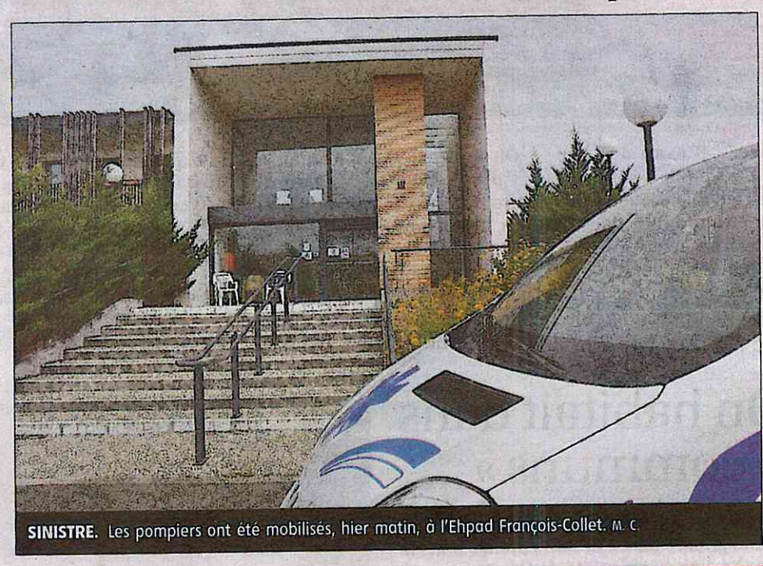
M. C.

VERMENTON ■ Une quinzaine de pompiers sont intervenus, hier matin

Un début d'incendie maîtrisé à l'Ehpad

Un incendie s'est déclaré, hier, au petit matin, dans le local d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), à Vermenton, au sud d'Auxerre.

Le feu se serait déclaré aux alentours de 6 heures, dans un petit local servant à nettoyer le linge. Les sapeurs-pompiers se sont mobilisés afin de circonscrire l'incendie, qui a été rapidement éteint.



SINISTRE. Les pompiers ont été mobilisés, hier matin, à l'Ehpad François-Collet. M. C.

Une ventilation mise en place par les pompiers

La lingerie de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes est située au rez-de-chaussée. Au premier étage, aucun des 57 résidents de l'Ehpad François-Collet n'a été touché par le sinistre.

Durant les opérations, ils n'ont pas été évacués. Une ventilation a été mise en place par les sapeurs-pompiers afin d'évacuer les fumées dans cette structure située route de Tonnerre, à deux pas du collège André-Leroi-Gourhan.

Si cet incendie s'est finalement révélé mineur, il a mobilisé de nombreux secours. Deux fourgons et une échelle ont été dépêchés sur place. Une quinzaine de sapeurs-pompiers des centres d'Avallon et de Chablis. L'intervention s'est terminée vers 9 heures du matin.

Un incendie similaire s'était déjà produit en mai dernier au sein de la lingerie de l'Ehpad François-Collet. Là encore, le sinistre n'avait fait aucun blessé. ■

Olivier Ceyrac et Marc Charasson
reporters.yr@centrefrance.com

